

**MARCHE N°23TIC17**  
**LOGICIEL DE GESTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS**

Le Maire de la Ville de CREPY-EN-VALOIS (Oise),

Vu la délibération du Conseil municipal DEL2021-10-04 du 26 octobre 2021, portant délégation de pouvoir au Maire en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant la consultation menée sous forme de procédure adaptée pour la fourniture du logiciel métier ADS (Autorisation du Droit des Sols) et les prestations associées de mise en place, formation et maintenance,

**DECIDE**

**Article 1 :**

Un marché public de services est conclu avec la société INETUM SOFTWARE FRANCE située à SAINT-OUEN (93), 7 rue Touzet Gaillard, représentée par Monsieur Emmanuel BLAISSE, Directeur division solutions territoriales.

**Article 2 :**

Le montant total s'élève, sur la durée du marché (six ans) à 68.187 €/HT (81.824,40 €/TTC) décomposé comme suit :

- Pour la première année : 18.302 €/HT (21.962,40 €/TTC) :
  - Prix pour l'acquisition de la licence, l'hébergement ainsi que la maintenance : 7.987 €/HT,
  - Coût d'installation lors de la mise en œuvre : 10.315 €/HT.
- Pour les cinq années suivantes : 9.977 €/HT par an, soit 49.885 €/HT (59.862 €/TTC), révisable annuellement selon les modalités prévues au marché.

**Article 3 :**

Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de sa notification prévue à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024, reconductible cinq fois tacitement, soit une durée globale maximale de six années.

**Article 4 :**

La présente décision est soumise aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations et il en sera rendu compte au prochain Conseil municipal.

Fait à Crépy-en-Valois, le 29 mars 2024

Par délégation du Conseil municipal,  
Virginie DOUAT,  
Maire de Crépy-en-Valois

**PUBLICATION**

Date de mise en ligne sur le  
site Internet de la Commune :

29 MARS 2024



Accusé de réception en préfecture  
060-246001750-20240329-DEC2024-38-DE  
Date de télétransmission : 29/03/2024  
Date de réception préfecture : 29/03/2024